

ASSEMBLÉE NATIONALE
29 juin 2023

ORIENTATION ET PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE 2023-2027 - (N° 1440)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 1266

présenté par
M. Balanant

ARTICLE PREMIER

RAPPORT ANNEXÉ

À l'alinéa 78, substituer au mot :

« , qui »

les mots :

« : celle-ci ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel